

Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 36

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 210-9**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES**  
**DU CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013**

L'an deux mille treize, le 25 septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Alain DURAND (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), M. Vincenté PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Guy LUBACZEWSKI et Alain MARTIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Bernard PICQUET (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Gérard GREGOIRE (Commune de Gonesse), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsault), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Claude HURION (Commune de Puiseux-en-France), MM. Serge DRAGO et Jean-Pierre DUCAS (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE et Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), MM. Antoine ESPIASSE et Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), M. Bruno REAGAERT, Maire (Commune de Vaud'Herland), M. Benoit NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Christiane TOMKIEWICZ, déléguée de la commune de Mareil-En-France.

**OBJET :**

**Accord de principe – signature de la convention concernant les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement situés rue du docteur Calmette et rue Foch avec la commune de Garges-lès-Gonesse**

Mme Geneviève RAISIN, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

**Vu** le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

**Vu** la délibération du Syndicat n° 170-6 du 14 décembre 2005 d'octroi de subvention pour les opérations de réhabilitation des eaux usées à raison de 50 % du solde restant à la charge de la commune déduction faite des subventions, avec un plafond de 20 % du montant HT des travaux,

**Vu** la convention définissant les engagements réciproques des parties pour le financement de la réalisation de l'opération d'investissement lancée par la commune de Garges-lès-Gonesse concernant les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement situés rue du docteur Calmette et rue Foch,

**Considérant** la nécessité pour la commune de Garges-lès-Gonesse d'obtenir le subventionnement de l'opération.

**Le Comité Syndical, après examen :**

- **Donne** son accord pour le versement de l'aide publique,
- **Prend acte** que les crédits sont prévus au budget eaux usées 2013, chapitre 67, article 6742,
- **Et autorise** le président à signer la convention portant subventionnement de l'opération et tout acte relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé

Guy MESSAGER

Signé

Président du Syndicat,  
Maire Honoraire de Louvres.